

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro d	e permis		Date d'inspection		
Julienne Comeau 2020095				Le 08 février 2021		
Nom de l'établissement				Numéro de	e téléphone	
Garderie Bourgeoys 2				(506) 727-6883		
Adresse			•			
248 rue Marguerite Bourgeoys Caraquet NB E1W 1A4						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste				
Carole Savoie		Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	•		Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux						
<ul> <li>Lors de ma visite le ratio est respecté.</li> <li>La garderie suit les normes établies par le ministère de l développement de la petite enfance se retrouvant dans la 19, respect des bulles, port du masque, distanciation soci</li> <li>Après vérification les dossiers des enfants sont complets</li> <li>Les consentements sont tous complets</li> <li>Le matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure son petite enfance.</li> </ul>	Phase de l al et désinfo s	rétablissem ection sont	ent de: fait sel	s garderies on les recc	pour la Covid- ommandations	
original signé par Carole Savoie Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da		08 févr	ier 2021		
original signé par Julienne Comeau Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	<u></u> Da		08 févr	ier 2021		
orginatare do respicitant da de la personne designee						